

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13566 Numéro SIREN : 820 803 484 Nom ou dénomination : STELLIANT

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 74915

Stelliant (anciennement Texacorp)

Société par actions simplifiée

37, rue de la Victoire
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Compagnie Française d'Audit
154, Boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A.S. au capital de 65 000 €
488 403 916 RCS Paris
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Stelliant (anciennement Texacorp)

Société par actions simplifiée

37, rue de la Victoire
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société Stelliant,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Stelliant relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les notes « 2.1.2. Titres de participation – Mouvements principaux » et « 2.1.3. Autres immobilisations : affectation du mali technique » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation et de dépréciation des titres de participation et du mali technique.

Dans le cadre de l'appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, à apprécier les

données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à vérifier que les notes de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

CFA

A blue ink signature, appearing to be 'AR', written over a light blue horizontal line.

Arnaud RUDOWSKI

Deloitte & Associés

A blue ink signature, appearing to be 'X', written over a light blue horizontal line.

Xavier LEFEVRE

Bilan Actif

STELLIANT

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	78 130 773		78 130 773	78 130 773
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50 940 858		50 940 858	50 940 858
TOTAL immobilisations financières :	129 071 631		129 071 631	129 071 631
ACTIF IMMOBILISÉ	129 071 631		129 071 631	129 071 631
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	12 004 797		12 004 797	11 703 937
Autres créances	40 845 526		40 845 526	32 890 495
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	52 850 323		52 850 323	44 594 432
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 932 941		17 932 941	13 700 141
Charges constatées d'avance	189 060		189 060	186 318
TOTAL disponibilités et divers :	18 122 001		18 122 001	13 886 459
ACTIF CIRCULANT	70 972 324		70 972 324	58 480 891
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	200 043 955		200 043 955	187 552 522

Bilan Passif

STELLIANT

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 12 341 744	103 465 269	103 287 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 704 827	7 882 748
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	450 539	118 035
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 560 224	2 242 658
Résultat de l'exercice	5 328 885	6 650 070
TOTAL situation nette :	125 509 744	120 180 860
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	125 509 744	120 180 860
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		4 028
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 028
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	15 732 950	13 113 333
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 826 627	26 820 525
Emprunts et dettes financières divers	26 430 518	19 745 327
TOTAL dettes financières :	68 990 094	59 679 186
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	444 934	837 517
Dettes fiscales et sociales	4 635 524	3 749 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	463 659	3 101 666
TOTAL dettes diverses :	5 544 116	7 688 449
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	74 534 211	67 367 634
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	200 043 955	187 552 522

Compte de Résultat (Première Partie)

STELLIANT

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 386 233		5 386 233	5 801 006
Chiffres d'affaires nets	5 386 233		5 386 233	5 801 006
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			706 048	294 217
Autres produits			22	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 092 304	6 095 228
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 665 673	1 391 725
TOTAL charges externes :			1 665 673	1 391 725
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			204 360	173 954
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 713 879	2 859 961
Charges sociales			1 182 744	1 312 483
TOTAL charges de personnel :			3 896 623	4 172 444
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				4 028
TOTAL dotations d'exploitation :				4 028
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			170 051	170 000
CHARGES D'EXPLOITATION			5 936 708	5 912 151
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			155 596	183 076

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STELLIANT

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 16/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	155 596	183 076
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	6 000 000	8 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	134 819	138 406
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 134 819	8 138 406
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 821 644	3 059 242
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 821 644	3 059 242
RÉSULTAT FINANCIER	2 313 175	5 079 163
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 468 771	5 262 240
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	739 356	1 277 197
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	739 356	1 277 197
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(739 356)	(1 277 197)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	5 433	4 780
Impôts sur les bénéfices	(3 604 903)	(2 669 807)
TOTAL DES PRODUITS	12 227 123	14 233 634
TOTAL DES CHARGES	6 898 238	7 583 563
BÉNÉFICE OU PERTE	5 328 885	6 650 070

STELLIANT SAS

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2020**

Exercice clos le 31 Décembre 2020
S.A.S. STELLIANT
37 rue de la Victoire – 75009 PARIS

Sommaire

1 – FAITS MAJEURS DE L’EXERCICE	3
1.1 – Pandémie Covid-19.....	3
1.2 – Evènements principaux de l’exercice.....	3
1.3 – Principes, règles et méthodes comptables.....	4
2 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	4
2.1 – Actif.....	4
2.1.1 – Liste des filiales et participations.....	4
2.1.2 – Titres de participation – Mouvements principaux.....	4
2.1.3 – Autres immobilisations financières : affectation du mali technique	5
2.1.4 – Postes concernant les entreprises liées et les participations	5
2.1.5 – Actif circulant – Classement par échéance.....	6
2.1.6 – Produits à recevoir	6
2.2 – Passif	6
2.2.1 – Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.2 – Capital	6
2.2.3 – Attribution d’actions gratuites:.....	7
2.2.4 – Dettes financières – classement par échéance.....	9
2.2.5 – Autres dettes.....	9
3 – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	10
3.1 – Ventilation du chiffre d’affaires par secteur d’activité.....	10
3.2 – Résultat financier.....	10
3.3 – Résultat exceptionnel.....	10
3.4 – Intégration fiscale	11
3.5 – Ventilation de l’impôt sur les bénéfices	11
3.6 – Situation fiscale latente	11
4 – AUTRES INFORMATIONS	12
4.1- Utilisation d’estimations	12
4.2 – Effectif moyen	12
4.3 – Engagements pris en matière de retraite.....	12
4.3.1 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes	13
4.4 – Engagements hors bilan	13
4.4.1 – Cautions	13
4.4.2 – Engagements financiers donnés	13
4.4.3 – Engagements financiers reçus	13

1 – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1– Pandémie Covid-19

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, pendant laquelle, le groupe a été très attentif à l'évolution de la situation et a pris les mesures adéquates (report du paiement des dettes fiscales et sociales et de loyers, recours au chômage partiel, pratique du télétravail, recours à la visio-expertise) pour limiter les impacts négatifs qui en résultent.

Si le premier confinement a entraîné un fort ralentissement de nos activités, depuis le mois de juin 2020, le missionnement a repris pour les activités d'expertise et de conseil alors que les activités de Solutions après Sinistres ont connu un ralentissement jusqu'à la fin de l'exercice.

Le groupe a activé également l'ensemble des mesures gouvernementales (report de certaines dettes fiscales et sociales toutes remboursées à fin décembre 2020) ainsi que des financements garantis par l'Etat (dont l'obtention d'un PGE à hauteur de 12M€ au mois de juillet 2020).

L'ensemble de ces mesures a permis de maintenir la trésorerie à un niveau élevé et le Groupe a pu comme prévu, rembourser en janvier 2021 les échéances d'emprunt différées de juillet 2020.

Le groupe a obtenu de ses partenaires financiers la suspension sur la période considérée de certains ratios financiers tels que figurant dans notre contrat de prêt senior.

1.2 – Evènements principaux de l'exercice

Les principaux événements de l'exercice sont les suivants :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le périmètre d'intégration fiscale compte les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et sa filiale CLE France SAS, la société EURISK et ses filiales, les sociétés AMOERTEX et QANTEX, la société SERISK SAS, la société HOLDING FSD et ses filiales AAD PHENIX II SAS, PHENIX DESAMANTAGE SAS, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL, la société GEOP SAS, et enfin la société CELLINKS SAS.

Le 5 mars 2020, notre filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis 100% des actions de la société GEOSYNTHESE dans le but de poursuivre la croissance du groupe et de diversifier l'offre proposée à ses clients.

Le 30 septembre 2020, notre filiale TROCADERO PARTICIPATIONS, dans le cadre du contrat de promesse d'achat et de vente de titres, signé le 11 juillet 2019, a acquis 2 310 actions supplémentaires du groupe GMC. Le pourcentage de détention passe ainsi de 77,04% à 83,093%.

Notre filiale CLE SAS, a procédé à la dissolution par absorption de la société AVITECH dont elle détenait 100% des actions.

Par décisions des associés en date du 23 décembre 2020, il a été notamment décidé de :

- Modifier la dénomination sociale de la Société dont la dénomination sociale est STELLIANT SAS ;
- Modifier corrélativement des statuts ;
- Modifier les droits particuliers attachés aux actions de préférence ADPA (dites "Actions ADPA") et aux actions de préférence ADPR (dites "Actions ADPR") et modification corrélatrice des statuts.

Il est apparu opportun, pour des raisons de cohérence et de lisibilité de l'organisation du groupe, de modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter le nom commercial.

La société a encaissé sur l'exercice des dividendes de sa filiale TROCADERO PARTICIPATIONS SAS à hauteur de 6 000 K€.

1.3 – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC n°2016-07 du 26 décembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Aucune dérogation aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite une information particulière.

2 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 – Actif

2.1.1 – Liste des filiales et participations

(En milliers d'euros)

Société	Capitaux propres	% capital détenu	VNC des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
TROCADERO PARTICIPATIONS	65 603	100%	78 131	0	5 624	6 000

2.1.2 – Titres de participation – Mouvements principaux

(En Euros)

Libellé	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020	Dépréciation
Titres TROCADERO	78 130 773			78 130 773	-
TOTAL	78 130 773	-	-	78 130 773	-

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée en tenant compte d'une valorisation d'entreprise effectuée à partir des perspectives de rentabilité (Chiffre d'affaires, EBIT, cash flow, taux de croissance) basées sur les plans d'affaires (méthode dite du discounting cash flows). Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'inventaire sont les suivantes :

- coût moyen pondéré du capital (WACC) de 8,9 % ;
- taux de croissance à l'infini de 1,6 %.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

De plus les tests de sensibilité montrent que la variation du WAAC et du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 points serait sans incidence sur la conclusion des tests de dépréciation.

2.1.3 – Autres immobilisations financières : affectation du mali technique

Affectation des malis techniques :

L'article 745-5 modifié du PCG oblige à affecter les malis techniques dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs apportés identifiables auxquels ils peuvent être rattachés, le solde identifiable étant maintenu dans le poste « fonds commercial ». En conséquence, la quote-part de mali technique affectée à des actifs amortissables est amortie selon le régime de l'actif auquel il se rapporte.

Les malis techniques d'un montant global de 50,9 M€ issus des fusions avec les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS II, TEXA GROUPE INVESTISSEMENTS, TEXA GROUPE MANAGEMENT et TEXA GROUPE CONSTRUCTION ont ainsi été rattachés au sous-jacent « titres de participation » et comptabilisés en autres immobilisations financières. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

2.1.4– Postes concernant les entreprises liées et les participations

(En milliers d'euros)

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	78 131	
Créances clients et comptes rattachés	11 952	
Autres créances	39 470	
Emprunts et dettes financières divers	26 431	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126	
Autres dettes	295	
Charges financières	85	
Produits de participation	6 000	
Revenus des prêts	135	

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

2.1.5– Actif circulant – Classement par échéance

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée au cas par cas lorsque la recouvrabilité de la créance est incertaine.

2.1.6– Produits à recevoir

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	Montant
Factures à établir	6 960
Produits à recevoir	-
Total	6 960

2.2 – Passif

2.2.1 – Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)

Libellé	Solde d'ouverture	Affectation du Résultat N-1	Résultat de L'exercice	Augmentation de Capital	Réduction du Capital	Solde de Clôture
Capital Appelé versé	103 287			178		103 465
Réserve Spéciale	1 216	-		- 178		1 038
Prime d'Emission	4 461					4 461
Prime d'Apport	2 206			-		2 206
Réserves légale	118	333				451
Report à nouveau	2 244	6 318				8 562
Résultat de l'exercice	6 650	- 6 650	5 329			5 329
Total	120 182	1	5 329	-	-	125 512

2.2.2 – Capital

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 103 465 269 actions de 1 euro de valeur nominale (dont 12 341 744 actions ordinaires et 91 123 525 actions de préférence).

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence ADPA	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence dites ADPR	Valeur en euros
Position début d'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	10 645 601	10 645 601
Titres émis pendant l'exercice					177 921	177 921
Titres remboursés pendant l'exercice						
Position fin de l'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	10 823 522	10 823 522

L'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 177 921€ par incorporation de réserves aux fins d'attribuer 177 921 actions de préférence ADPR (ci-après les « **Actions ADPR** ») au bénéficiaire de l'attribution gratuite des Actions ADPR.

2.2.3 – Attribution d'actions gratuites:

L'associé unique en date du 27 juillet 2016 a autorisé pour une durée de 38 mois, le Président à procéder à une ou plusieurs attributions gratuites d'actions de préférence dites ADPR représentant au maximum 11 861 395 actions ADPR, entraînant corrélativement une ou plusieurs augmentations de capital devant être réalisées soit par incorporation, à due concurrence, de réserves de la société pour permettre l'attribution d'actions gratuites d'ADPR au profit de certains membres du personnel salarié et dirigeants de la société, soit, à défaut, par rachats (et transformation) d'actions de la société.

L'associé unique décide le même jour de créer un compte de réserve spéciale d'un montant maximum de 11 861 395 euros en vue de comptabiliser la dette potentielle de la société à l'égard des attributaires.

Le 2 août 2016, le Président a décidé d'attribuer 9 963 571 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 2 août 2017 et la fin de la période de conservation au 2 août 2018.

Le 3 août 2017, à l'expiration de la période d'acquisition des actions ADPR, 9 489 115 actions ADPR ont été attribuées définitivement au profit des bénéficiaires.

En date du 4 janvier 2018, le Président a décidé d'attribuer 1.156.486 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 4 janvier 2019 et la fin de la période de conservation au 4 janvier 2020.

En date du 20 mars 2019, le Président a décidé d'attribuer 177.921 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 20 mars 2020 et la fin de la période de conservation au 20 mars 2021.

La valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique s'élève à 0,1132 € par action.

Au 31 décembre 2020 :

Nombre d'actions pouvant être émises	11 861 395
Nombre d'actions attribuées au cours des l'exercices précédents	177 921
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice précédent	
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice	0
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0
Nombre d'actions attribuées cumulées	11 297 978
Nombre d'actions livrées au cours de l'exercice	177 921

2.2.4– Dettes financières – classement par échéance

(En milliers d'euros)

Dettes Financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres Emprunts obligataires	15 733		15 733	
Emprunts et dettes financières divers	26 430	26 430		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 826	201	26 626	
Total	68 989	26 631	42 359	0

Le 11 juillet 2019, le Président a décidé de procéder à l'émission de 12 000 000 obligations d'une valeur nominale unitaire de 1 €. Les obligations présentent les caractéristiques suivantes :

- Terme de l'emprunt obligataire : 31 décembre 2023

2.2.5– Autres dettes

2.2.5.1– Classement par échéance

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

2.2.5.2– Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour Litiges	0			0
Provisions pour risques	4	0	4	0
Total	4	0	4	0

Les dotations et les reprises sont classées en exploitation.

En conformité avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs abrogé et repris par le règlement CRC n°2014-03, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

2.2.5.3– Charges à payer

(En milliers d'euros)

Charges à payer	Montant
Fournisseurs , factures non parvenues	107
Intérêts courus sur emprunts	201
Dettes fiscales et sociales	1 444
Total	1 752

3 – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 – Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

(En milliers d'euros)

Secteurs d'activité	Montant	%
Prestations de services - France	3 049	56,61
Mise à disposition personnel - France	2 337	43,39
TOTAL	5 386	100

3.2 – Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 2 313 k€.

- Total des produits financiers : 6 135 k€

Les produits financiers sont composés des dividendes perçus de la filiale TROCADERO PARTICIPATIONS SAS et de revenus de prêts pour 135 k€.

- Total des charges financières : 3 822k€

Il s'agit pour l'essentiel des intérêts liés à l'emprunt obligataire pour 2 620 k€, des intérêts sur comptes courants pour un montant de 85 k€ et des intérêts sur emprunts bancaires de 1 117 K€.

3.3 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort à -739 k€ :

- Total des produits exceptionnels : 0 k€

-Total des charges exceptionnelles : 739 k€

Les charges exceptionnelles sont essentiellement liées à des honoraires versés dans le cadre de la mise en place du schéma directeur SI et de revue du business plan du groupe.

3.4 – Intégration fiscale

La société mère du groupe, TEXACORP SAS, a conclu une convention d'intégration fiscale à compter du 01 Janvier 2017 avec ses filiales qui comprend au 1^{er} janvier 2020, les filiales TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS , TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS , GBA SAS, CLE SAS, CLE France SAS, AVITECH, GEOP SAS, EURISK SAS, SERISK SAS, AMOERTEX SAS, QANTEX SARL, HOLDING FSD, AAD PHENIX II, PHENIX DESAMIA NTAGE, AAD PHENIX PRESSING, PHENIX DESAMIA NTAGE RUNGIS et CELLINKS SAS.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, l'économie d'impôt ressort à 3 597 k€.

3.5 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	156	0	156
Résultat financier	2 313	0	2 313
Résultat exceptionnel	-739	0	-739
Participations des salariés	-5	0	-5
Produits d'intégration fiscale	0	3 605	3 605
TOTAL	1 725	3 605	5 330

3.6 – Situation fiscale latente

En k€	Montant soumis à l'impôt	Impôt
<u>I. Accroissement de la dette future d'impôt :</u>		
TOTAL	0	-
<u>II. Allègement de la dette future de l'impôt :</u>		
- Participation des salariés	5	1
TOTAL	5	1

4 – AUTRES INFORMATIONS

4.1- Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. STELLIANT revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement l'évaluation des titres de participation et du mali technique.

4.2 – Effectif moyen

Libellé	Personnel
Cadres	15
Total	15

4.3 – Engagements pris en matière de retraite

(En milliers d'euros)

Engagements retraite	Non provisionné	Total
Cadres dirigeants	189	189
Charges sociales comprises au taux de 51 %		

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 189 k€ charges sociales incluses. Ce montant n'est pas comptabilisé. La convention collective applicable retenue pour le calcul est la convention nationale des entreprises d'expertise en matière d'évaluations industrielles et commerciales.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	Entre 62 et 67 ans
Taux d'actualisation	0,70%
Taux de revalorisation des salaires des cadres	1,20%

4.3.1 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 88k€.

En k€	Deloitte	CFA
Relatifs à la certification des comptes	40	40
Autres services (SACC)	4	4

4.4 – Engagements hors bilan

4.4.1 - Cautions

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 137 174 076 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

4.4.2 Engagements financiers donnés

La société STELLIANT a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

La société STELLIANT a consenti un nantissement de second rang, au profit des établissements bancaires, sur ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de the Amended and Restated Facilities Agreement du 28 juin 2019.

La société STELLIANT a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

La société STELLIANT a contracté un contrat de couverture de taux sur la base de l'EURIBOR 3 mois pour un montant notionnel total de 20,0 M€ au 31 décembre 2020.

4.4.3 Engagements financiers reçus

Néant

STELLIANT

Société par actions simplifiée au capital de 103.465.269 euros
Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris
R.C.S. Paris 820 803 484
(Ci-après la “Société”)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2021

(...)

TROISIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée **décide** d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, se traduisant par un bénéfice d'un montant de 5.328.884,65 euros comme suit :

- 5 % à la réserve légale, soit la somme de 266.445 euros
laquelle serait alors portée à un montant
créditeur de 716.983 euros
- au Report à Nouveau le solde,
soit la somme de 5.062.439,65 euros
lequel s'inscrirait alors crééditeur
pour 13.622.663,65

(...)

Le Président

